

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	Côte-d'Ivoire
Intitulé de la requête :	Réactualisation d'une Evaluation des Besoins Technologies (EBT) et d'un plan d'Action technologique (PAT) en vue de la mise en œuvre des CDN
Entité nationale désignée :	KOUADIO KUMASSI PHILIPPE, END Côte d'Ivoire, mail : k.kouadio@environnement.gouv.ci ; kumasphil@gmail.com . +225 07924334
Organisation requérante :	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Objectif relatif au climat :

- ☐ Adaptation au changement climatique
☐ Atténuation du changement climatique
☒ Adaptation et atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- ☐ Niveau communautaire
☐ Niveau infranational
☒ Niveau national
☐ Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) : Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se

propose de répondre.

La Côte-d'Ivoire envisage de réactualiser son Évaluation des besoins technologiques (EBT) assorti d'un Plan d'Action Technologique (PAT), dans la perspective de l'implémentation de sa CDN. En effet, la Côte-d'Ivoire a déjà réalisé une première évaluation des besoins technologiques avant l'élaboration de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), celle-ci étant une des nouvelles exigences opérationnelles pour accélérer sa mise en œuvre. En effet, les politiques et instruments de lutte contre les changements climatiques ont évolué, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris ; après lequel, les conditions de mise en œuvre des engagements pris par les pays développés pour accompagner les pays sous-développés ont été renforcés. A l'issue de l'Accord de Paris, le mécanisme technologique a été établi autour de la recherche, la mise au point et la démonstration technologique ; ainsi que le développement et le déploiement des capacités et des technologies appropriées. Ainsi l'Évaluation des Besoins Technologiques (EBT) des Etats en développement devient un préalable de planification et d'actions essentielles à l'atteinte des objectifs fixés dans la CDN. Ne pouvant bénéficier de l'appui du PNUE dans la conduite de ladite analyse, la Côte-d'Ivoire sollicite l'assistance technique du CTCN. Cette assistance technique devra être financée par l'utilisation d'une partie des fonds alloués au Readiness Programme du Fonds Verts pour le Climat. La transition vers un développement bas carbone exige l'adoption des technologies adéquates dont sont généralement déficitaires les pays en développement ; une évaluation exhaustive des besoins techniques et technologiques apparaît urgente pour la mise en conformité de la vision de développement de la Côte-d'Ivoire avec ses engagements pris dans le cadre de la CDN.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum) Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN, des initiatives de renforcement des capacités des besoins techniques et technologiques ont été engagées ; toutefois celles-ci ne répondaient pas à une action ou une planification à l'échelle nationale. Ainsi, la mise en place d'un Plan d'Action Technologique (PAT) permettra de mieux évaluer le coût de l'implémentation de la CDN de la Côte-d'Ivoire, voire l'optimisation de son ambition de réduction et/ou d'atténuation de ses émissions.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum) Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment. Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN, des initiatives de renforcement des capacités des besoins techniques et technologiques ont été engagées ; toutefois celles-ci ne répondaient pas à une action ou une planification à l'échelle nationale. Ainsi, la mise en place d'un Plan d'Action Technologique (PAT) permettra de mieux évaluer le coût de l'implémentation de la CDN de la Côte-d'Ivoire, voire l'optimisation de son ambition de réduction et/ou d'atténuation de ses émissions.

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complètera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).

La Côte-d'Ivoire dispose des centres de recherches dans les secteurs tel que l'Energie, l'agriculture, santé humaine et bien d'autres. Toutefois, les équipements techniques disponibles ne permettent pas toujours l'opérationnalisation de ces connaissances. Par ailleurs, l'encadrement technique et technologique des autres secteurs couverts par la CDN (Agriculture, Forêt, Déchet, Energie, etc.) est peu ou pas du tout pris en charge. Aussi, l'évaluation détaillée des Besoins Techniques et Technologiques pour la mise en œuvre et le suivi de la CDN nécessite une expertise spécifique. Ceci explique le recours à l'assistance technique du CTCN, en lien avec les directives du processus de l'EBT de la CCNUCC.

Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- | | | | |
|---|---|---|--|
| ☒ Littoral | ☒ Alerte précoce et évaluation environnementale | ☒ Santé humaine | ☐ Infrastructures et urbanisme |
| ☒ Secteur maritime et pêche | ☐ Eau | ☒ Agriculture | ☒ Fixation du carbone |
| ☒ Efficacité énergétique | ☒ Sylviculture | ☒ Industrie | ☒ Énergies renouvelables |
| ☒ Transports | ☒ Gestion des déchets | | |

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- | | | | |
|--|---|---|---|
| ☒ Communication et sensibilisation | ☐ Économie et prise de décisions financières | ☐ Gouvernance et planification | ☒ Communautaire |
|--|---|---|---|

¹ Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

- ☒ Réduction des risques de catastrophe ☐ Écosystèmes et biodiversité ☐ Égalité des sexes

Demande d'assistance technique (une page maximum) :

1. Énoncé du problème :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, les pays parties sont confrontés à un choix de méthode et d'approche nécessaire à la mise en œuvre de leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Ils doivent pouvoir tenir leurs engagements et contribuer ainsi au challenge mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et donc mieux s'adapter aux effets des changements climatiques.

Les pays en voie de développement, notamment les pays de l'espace CEDEAO, cherchent des moyens d'accélérer à la fois leur développement sobre en carbone et aussi définir des stratégies dans ce sens. La plupart des Parties de cette sous-région souhaitent ainsi se lancer dans la mise en œuvre de leur CDN en disposant d'une vision claire des secteurs clés à prioriser et des moyens techniques, technologiques et financiers nécessaires pour y parvenir. Une évaluation des besoins s'avère donc nécessaire pour mieux planifier leur action.

2. Efforts passés et en cours :

La République de Côte-d'Ivoire a ratifié l'Accord de Paris et a déposé ses instruments de ratification. Le pays veut ainsi se donner des moyens pour dynamiser sa lutte contre les changements climatiques. Pour être efficace, la question technologique est cruciale. Il convient donc d'identifier les technologies efficaces et efficientes nécessaires pour l'implémentation et le suivi de sa CDN.

La Côte-d'Ivoire a entrepris de mener une série d'actions sous la CCNUCC dont le lancement de l'élaboration de la quatrième Communication Nationale, l'élaboration du deuxième Rapport Biennal, la révision et la mise en œuvre de sa CDN. Les actions engagées visent à aborder des problèmes dans divers secteurs tels que l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture, la foresterie, la zone côtière, la biodiversité et les autres écosystèmes vulnérables. Nonobstant le fait que la contribution de la Côte-d'Ivoire aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) est très insignifiante, son rôle en tant que membre de la communauté mondiale dans la lutte contre les changements climatiques, principalement dans le secteur de la REDD+, a souvent été souligné en accordant l'importance voulue aux efforts d'atténuation dans des secteurs tels que la foresterie.

En outre, le pays fait face à un déficit de compétences dans les différents domaines liés à la lutte contre les changements climatiques notamment dans le domaine de l'atténuation, de l'adaptation, du support au transfert des technologies ; ainsi qu'en matière de finance climatique.

Il en découle de toute évidence la nécessité de prendre un ensemble de mesures appropriées concernant le renforcement des capacités techniques, technologiques et institutionnelles ainsi que le transfert de technologie pour mieux répondre aux besoins de la Côte-d'Ivoire.

3. Assistance technique souhaitée :

La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant :

- ☒ Objectif global
- ☒ Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique
- ☒ Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

Veillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.

3.1. Objectif global :

Placée sous la supervision et la coordination nationale de l'END de la Côte-d'Ivoire, l'assistance technique internationale souhaitée auprès du réseau du CTCN permettra au pays d'évaluer ses besoins technologiques et de développer son Plan d'Action Technologique (PAT).

3.2. Catégories d'activités prévues

Les principales activités à mener dans le cadre de la mission consisteront à :

- i. Appuyer la mise en place de la coordination dans le cadre du processus EBT/PAT avec l'END ;
- ii. Faire l'état de lieux des technologies sobres en carbone existantes en Côte-d'Ivoire ;
- iii. Procéder à une identification exhaustive des besoins techniques et technologiques par secteur d'activité pris en compte dans la CDN ;
- iv. Identifier les besoins en renforcement des capacités techniques au déploiement desdites technologies ;
- v. Réaliser le Plan d'Action Technologiques de la Côte-d'Ivoire en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes.

4. Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique L'assistance technique devra produire une évaluation exhaustive des besoins technologiques et le Plan d'Action Technologique devant permettre une accélération de la mise en œuvre de l'action climatique, conformément aux priorités de la CDN et aux ODD.

Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

La durée de l'assistance technique est prévue de s'étendre sur une période comprise de 18 à 24 mois.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).

Une EBT assortie d'un PAT de haute qualité permettra à la Côte-d'Ivoire de :

- I. Identifier des technologies pertinentes pour le développement des projets de la CDN en conformité avec les exigences du GCF ;
- II. Contribuer à établir le Programme Pays du GCF ;
- III. Améliorer les processus institutionnels, les politiques et les règlements pour le déploiement des technologies climatiques en vue de la mise en œuvre de la CDN ;
- IV. Élaborer des programmes et des projets sobres en carbone qui prennent en compte le secteur privé et les aspects genre ;
- V. Élaborer une feuille de route ou des plans d'action spécifiques définies par secteurs ;

Générer des requêtes ambitieuses pour le CTCN répondant aux priorités nationales en termes de technologies climatiques et pouvant bénéficier des financements climatiques tant des institutions internationales que des bailleurs privés ;

Les conclusions de cette requête contribueront à la mise en œuvre efficace et efficiente de la stratégie nationale de développement durable, sobre en carbone et résiliente au climat en Côte-d'Ivoire. Le pays souhaite à travers l'EBT/PAT disposer d'un portefeuille de projets bancables. Cet objectif lui permettra de définir des approches pour mieux impliquer le secteur privé, accélérer l'intégration des femmes comme principales actrices du changement et atteindre ainsi ses objectifs.

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
-------------------	--

Entité nationale désignée	
Organisation requérante	
Ajoutez une ligne pour chaque partie prenante supplémentaire, le cas échéant.	

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

La Côte-d'Ivoire en tant que Partie à la CCNUCC vise à conduire cette réactualisation de l'EBT dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du cadre pour des actions significatives et efficaces visant à améliorer la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention adopté par la décision 4 / CP.7 et amélioré Par décision 3 / CP.13. Nous considérons aussi l'EBT comme un outil de compréhension des projets à mettre en œuvre pour réaliser les ambitions de développement au niveau national, en lien avec la mise en œuvre de la CDN.

L'EBT/PAT sont considérés comme des outils clés pour la mise en œuvre des engagements pays sur le changement climatique. Ils s'attaquent aux défis technologiques posés par le réchauffement climatique en proposant des solutions adaptées au contexte local. La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) met particulièrement l'accent sur la nécessité de solutions technologiques novatrices pour résoudre les défis liés au changement climatique en établissant une base pour le transfert de technologie.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN.
Stratégie Nationale REDD+	L'adoption des technologies à faible impact dans l'exploitation forestière pour réduire la dégradation connexe est un des axes prioritaires de la REDD+ en Côte-d'Ivoire
Autres documents de référence, le cas échéant	Programme National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

Cette requête a été développée en vue de faire une évaluation des besoins technologiques prioritaires ainsi qu'une harmonisation du développement des pays vers une économie sobre en carbone. Alors que les parties prenantes nationales sont désireuses de conduire leur EBT, le pays veut que son EBT/PAT se fasse suivant les normes des EBT/PAT améliorées que les pays développent depuis 2009,

dans le cadre du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie du FEM. Les parties prenantes sont conscientes d'un besoin supplémentaire de capacités et de compétences pour mener un tel processus.

La Côte-d'Ivoire sollicite ainsi une assistance technique du CTCN pour guider et soutenir le processus national de l'EBT/PAT en vue d'assurer des résultats escomptés. Le CTCN utilisera les ressources allouées à la Côte-d'Ivoire par le GCF dans son enveloppe du Readiness Programme.

Documents généraux et autres informations utiles :

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

☒ **Engagement initial** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

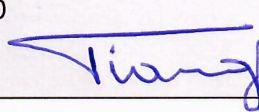
☒ **Engagement avancé (préférable)** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND : Dr. Tiangoua KONE

Organisation de l'AND : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Date : 17/01/2020

Signature :



Suivi et impact de l'assistance technique :

² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.

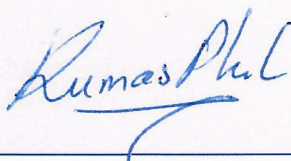
En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN.

Signature :

Nom de l'END : KOUADIO Kumassi Philippe

Date : 15/01/2020

Signature :



LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE
CTCN@UNEP.ORG

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.